

Trois apps à découvrir cette semaine : FishFriender, Kraaft et Cashbee

Tous les mercredis, Maddyness vous livre une sélection de quelques applications à découvrir, pour élire l'app de la semaine. Faites votre choix entre FishFriender, Kraaft et Cashbee.

Temps de lecture : minute

29 janvier 2020

FishFriender, le carnet de pêche qui ne prend pas l'eau

Avant, il y avait le carnet de pêche que l'on remplissait à la main. Cela prenait du temps, les informations n'étaient pas toujours fiables et, pour peu qu'il tombe à l'eau, impossible de retrouver ses données. Aujourd'hui, il y a FishFriender. Disponible sur iOS et Android, cette application est similaire à tout réseau social, sauf qu'elle permet de compiler les résultats de sa pêche. Une fois la prise photographiée, il suffit de renseigner quelques caractéristiques (espèce, poids, longueur, lieu de pêche...) pour que celles-ci soient partagées. FishFriender se charge également de l'analyse des données environnementales grâce à la géolocalisation mais ne divulgue pas les spots de ses utilisateurs.

[Votez pour FishFriender](#)

Kraaft change les téléphones en talkies-walkies

Kraaft est le service de messagerie B2B instantanée. L'application présente deux fonctionnalités : l'échange de messages écrits classiques ou une communication orale rendue possible grâce à l'utilisation de fréquences radio. Grâce à ces dernières, il devient possible de communiquer facilement à plusieurs, sans problème de réseau. L'application permet de sélectionner les fréquences qui sont le moins utilisées afin de ne pas risquer la saturation. Kraaft se charge également de retranscrire au format PDF les conversations professionnelles entre deux utilisateurs afin d'en garder une trace. Grâce à Kraaft, il est possible de former des groupes de discussion selon l'équipe ou le projet.

[Votez pour Kraaft](#)

Cashbee aide à épargner plus simplement

Le service gratuit Cashbee permet d'épargner plus facilement son argent et de le faire fructifier. Agréée par la Banque de France, cette application est chargée d'identifier les sommes d'argent qui pourraient être épargnées depuis le compte du particulier ayant téléchargé l'application. Cashbee lui propose alors de placer son argent sur un compte de sa banque partenaire, MyMoneyBank. La startup rémunère l'épargne des particuliers à un taux moyen de 1% par an. Couvert par le Fonds de garantie des dépôts et résolutions (FGDR), l'utilisateur de Cashbee peut être sans crainte concernant son épargne. Celle-ci est toujours disponible et peut être débloquée à tout moment depuis son téléphone, sans engager de frais de dépôt ni de retrait.

Votez pour Cashbee

Article écrit par Gaëlle Doublé